ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 2467

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Jean-Charles Taugourdeau.

M. Jean-Charles Taugourdeau. Monsieur le Premier ministre, un système de retraite, aussi subtil soit-il, ne peut fonctionner que s'il reste suffisamment de Français pour travailler. Que l'on retienne un système de retraite par points ou par répartition, il faudra que les Français, par leur travail, génèrent une masse colossale d'argent privé. Or, les trop nombreux prélèvements obligatoires exigent une énorme quantité d'argent public. Bref, dans l'état actuel du pays, aucun système ne peut rassurer les Français.

Sans travail, pas d'argent ni de retraite sécurisée. J'ajouterai l'obligation, monsieur le Premier ministre, de gérer avec une vertu extrême l'argent public. Aucun système de retraite ne résistera à la disparition du travail de production et de fabrication en France. Les travailleurs ne supportent plus la multitude de normes édictées au nom du développement durable et du prétendu réchauffement climatique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Exclamations sur divers bancs.)*

Savez-vous ce qu'en disent les Français dans nos campagnes ? « C'est le nouveau truc à la mode pour nous pomper notre fric ! ». Si la Chine reste l'usine du monde, il n'y aura plus de retraites en France ! En effet, selon l'excellent rapport de l'iFRAP, la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques, nous avons perdu en 2018 et, en même temps, chaque année depuis la réduction du temps de travail, 107 milliards d'euros de valeur ajoutée, ce qui représente 75 milliards de prélèvements obligatoires non perçus par Bercy.

Ces 75 milliards suffiraient pour augmenter, chaque année, les petites retraites et éviter d'en supprimer une seule. Je pense en particulier à celles des mères de famille ! Ma question est double, monsieur le Premier ministre. Allez-vous prendre des mesures pour améliorer significativement le niveau de vie des Français et leur redonner la fierté de travailler ? Avez-vous l'intention de cesser d'emmerder ceux qui travaillent à leur compte pour qu'ils puissent enfin créer la richesse sociale dont la France a tant besoin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le haut-commissaire aux retraites.

M. David Habib. Vous n'aurez pas de réponse !

Mme Laurence Dumont. Par écrit, peut-être…

M. Jean-Paul Delevoye, *haut-commissaire aux retraites.* L'instauration d'un système universel de retraite tient

avant tout à la place du travail dans la société. C'est pourquoi le Gouvernement s'est engagé en faveur de l'emploi des jeunes et encourage, de surcroît, l'embauche et le maintien dans l'emploi des seniors.

Nous souhaitons également accompagner les nouvelles formes de solidarité chez les travailleurs. Un rapport fort intéressant de l'OCDE a mis en avant la fragilisation des systèmes de retraite par le vieillissement et le travail atypique. C'est pourquoi le Gouvernement prend des mesures pour augmenter le nombre d'emplois, comme vous pouvez le constater aujourd'hui,…

M. Pierre Cordier. Pas partout !

M. Jean-Paul Delevoye, *haut-commissaire .* …favoriser la croissance et mener une politique de respect de l'environnement, appelé à devenir un nouveau facteur de l'économie.

Ces résultats sont de nature à renforcer la confiance dans notre détermination à améliorer la protection sociale et la redistribution au sein de notre système de retraite.

M. Marc Le Fur. Il n'a rien compris.

M. Éric Ciotti. Cela ne veut rien dire.

M. Thibault Bazin. Jargon technique !

Données clés

Auteur : M. Jean-Charles Taugourdeau
Circonscription : Maine-et-Loire (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2467
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)
Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 décembre 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 décembre 2019